

Hausse des taux confirmée !



La tendance des taux

Les taux du mois de mars

L'augmentation des taux enclenchée le mois dernier continue. Les barèmes reçus de la part de nos partenaires bancaires sont en hausse dans 9 cas sur 10. Pour le reste, ils ne bougent pas. Plus aucun barème à la baisse ce qui prouve que la hausse des taux de crédit immobilier est bel et bien installée. Encore ce mois-ci et comme le mois dernier, nous enregistrons +15 centimes en moyenne, toutes durées confondues. **Le taux moyen sur 20 ans augmente de 20 centimes et passe désormais à 1,30%**. Sur cette même durée, le taux mini accordé aux meilleurs profils fait un bond et est désormais à 0,90%, vs 0,65% en février.



Analyse de Cécile Roquelaure, directrice des études d'Empruntis



Ce mois-ci les taux poursuivent leur hausse, plus aucun barème à la baisse et quelques stabilités mais provisoires uniquement... En effet, certaines banques restent en « stand-by » et se donnent quelques jours pour prendre une décision qui devrait confirmer la hausse. Pour l'ensemble des emprunteurs le mouvement enclenché en février se poursuit. Après 10 centimes en février, les taux moyens prennent 15 centimes ce mois-ci. Pour la première fois depuis longtemps, les taux réservés aux meilleurs profils augmentent : + 25 centimes sur 20 ans par exemple. « Bien que les banques soient toujours en conquête de nouveaux clients, elles appliquent des hausses maîtrisées.

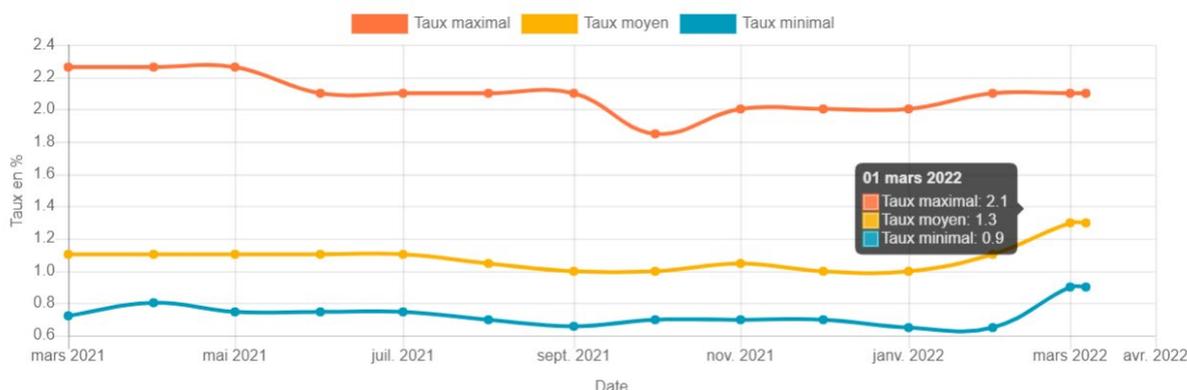
La hausse de l'OAT, plus fébrile ces derniers jours mais engagée depuis la 3^{ème} semaine de décembre impacte les banques, et donc les taux. Ces augmentations se répercutent sur le taux d'endettement et viennent rogner la capacité d'emprunt des ménages de façon minime, pour l'instant. L'autre élément qui sera à regarder dans les prochaines semaines est le reste à vivre, critère majeur dans l'octroi d'un financement. L'inflation déjà présente va être amplifiée par la flambée des prix sur les matières premières. Les banques pourraient, par prudence, décider d'augmenter les montants de reste à vivre, le budget qui reste à un ménage pour vivre après le paiement des crédits et loyers. » indique Cécile Roquelaure, directrice des études d'Empruntis.

1,30% sur 20 ans

Baromètre immo		empruntis		
Expert crédits et assurances		Expert crédits et assurances		
Durée (ans)	↗	Taux max	Taux du marché	Taux min
7	↗	1.63%	0.85%	0.45%
10	↗	1.81%	1.00%	0.50%
15	↗	1.92%	1.15%	0.80%
20	↗	2.10%	1.30%	0.90%
25	↗	2.30%	1.40%	1.00%

Mis à jour le 07-03-2022, taux comparés par rapport au 03-02-2022

Taux de crédit immobilier sur 20 ans



Contact presse : relations-media@empruntis.com / Christelle Dogo +33(0)6 32 17 20 57 – Cécile Roquelaure +33 (0)6 31 56 30 68

Taux relevés le 07/03/2022. Évolution par rapport au 03/02/2022. Les taux indiqués s'entendent hors assurances, selon le profil et le besoin.

Photo : IBO/SIPAPRESSE